

EURL A&WZ

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée

Au capital de 1000 euros

Siège social : 9 rue des colonnes, 75002 Paris

RCS Paris : 993 065 481

DÉCISION DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

Objet : Prolongation exceptionnelle du premier exercice social

Je soussignée, **Alizée de Wazières**, née le 25 juin 1994 à Doullens, associée unique de l'EURL A&WZ,

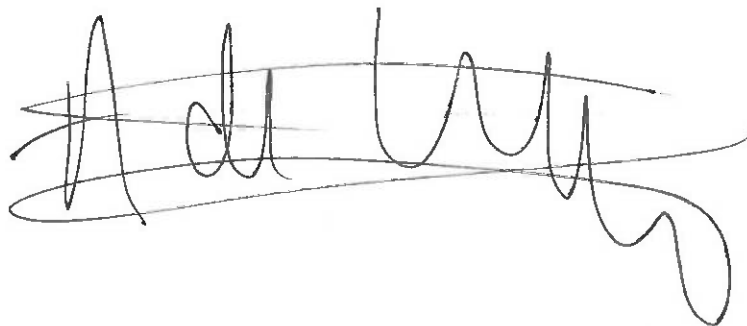
Vu les statuts de la société,

Décide :

1. Que le **premier exercice social** de la société, débuté à la date d'immatriculation, se terminera exceptionnellement le **31 décembre 2026**, au lieu du 31 décembre 2025 prévu par les statuts.
2. Que les exercices sociaux suivants conserveront leur clôture habituelle au **31 décembre de chaque année**.

La présente décision prend effet à compter de la date de signature.

Fait à Paris, le 13 novembre 2025

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alizée de Wazières', with a large, stylized flourish at the end.